

# Quels sont les délais de préavis applicables dans le secteur du nettoyage selon l'ancienneté du salarié ?

## Réponse courte

La CCT Nettoyage de bâtiments 2025-2028 fixe des délais de préavis progressifs en fonction de l'**ancienneté** du salarié. Le préavis est **asymétrique** : l'employeur doit respecter un délai plus long que celui imposé au salarié, allant de **2 mois** (employeur) et **1 mois** (salarié) pour moins de 5 ans d'ancienneté, jusqu'à **6 mois** et **3 mois** au-delà de 10 ans.

Le préavis prend cours le **15 du mois** si la notification intervient avant cette date, ou le **1er jour du mois suivant** si elle est postérieure au 14. Ces délais s'appliquent à tous les salariés relevant de la classification de l'article 9, indépendamment de leur groupe ou catégorie salariale. Le non-respect de ces délais expose l'employeur au paiement d'une **indemnité compensatoire** équivalente à la rémunération correspondante, conformément aux principes généraux de rupture du contrat de travail.

## Définition

Les **délais de préavis** dans le secteur du nettoyage sont fixés par l'article 4.2 de la CCT Nettoyage de bâtiments 2025-2028.

Ils correspondent à la période minimale entre la notification de la résiliation du contrat et la fin effective de la relation de travail. Ces délais varient selon l'**ancienneté** du salarié et selon que la résiliation émane de l'employeur ou du salarié.

## Conditions d'exercice

L'article 4.2 de la CCT distingue trois paliers d'ancienneté avec des délais différenciés selon la partie qui résilie.

Ancienneté	Préavis employeur	Préavis salarié
< 5 ans	2 mois	1 mois
? 5 ans	4 mois	2 mois
? 10 ans	6 mois	3 mois

## Modalités pratiques

La notification du préavis obéit à des règles précises de forme et de prise de cours.

Aspect	Détail
Forme de la notification	Lettre recommandée avec accusé de réception
Prise de cours (notification avant le 15)	Le 15 du mois en cours
Prise de cours (notification après le 14)	Le 1er du mois suivant
Ancienneté de référence	Ancienneté continue auprès du même employeur, préservée en cas de transfert (art. 5)
Indemnité compensatoire	Due en cas de non-respect du délai

## Pratiques et recommandations

**Vérifier** l'ancienneté exacte du salarié avant toute notification de licenciement, en tenant compte du seuil de 50 salariés pour l'entretien préalable, permet de déterminer le délai de préavis applicable et d'éviter un contentieux pour non-respect des formes.

**Planifier** la date de notification en tenant compte des règles de prise de cours du préavis optimise la gestion des départs et la continuité des chantiers.

**Conserver** une copie de la lettre recommandée et de l'accusé de réception constitue la preuve du respect du délai en cas de contestation devant le tribunal du travail.

**Intégrer** l'ancienneté acquise chez un précédent employeur en cas de transfert de contrat d'entretien dans le calcul du préavis garantit la conformité avec l'article 5 de la CCT.

## Cadre juridique

Référence	Objet
Art. 4.2 CCT Nettoyage de bâtiments 2025-2028	Délais de préavis selon l'ancienneté
Art. 5.2.g CCT Nettoyage de bâtiments 2025-2028	Préservation de l'ancienneté en cas de transfert
Art. <u>L.124-3</u> du Code du travail	Délais de préavis de droit commun
Art. <u>L.124-8</u> du Code du travail	Indemnité compensatoire de préavis

Les délais de préavis de la CCT Nettoyage correspondent à ceux du droit commun mais s'appliquent de manière autonome en vertu de la convention. En cas de transfert de contrat d'entretien, l'ancienneté acquise chez le cédant est intégralement prise en compte pour le calcul du préavis.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.